

**22DS02****DROIT SOCIAL****DISTANCIEL****NOUVEAU**

COMPRENDRE LE PAYSAGE CONVENTIONNEL DANS LE SECTEUR SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL

Contexte

Travailler dans le secteur sanitaire social et médico-social privé non lucratif, c'est inscrire son action dans un cadre social particulier. L'évolution régulière de ce socle social impacte sensiblement les règles régissant les relations entre employeurs et salariés du secteur. Connaître ses particularités, comprendre le système dans lequel s'inscrivent ces règles, prendre connaissance des récentes évolutions du paysage conventionnel propre à ce secteur est indispensable à un engagement professionnel éclairé.

Objectifs / Compétences visées

- Connaître les différentes sources du droit du travail et leur articulation
- Comprendre la notion de hiérarchie des normes et ses récentes évolutions en droit du travail
- Repérer la place du secteur sanitaire, social et médico-social privé non lucratif dans le dialogue social national et en identifier les particularités
- Prendre connaissance des récentes évolutions pour anticiper l'avenir

Contenu

- **Dialogue social dans le secteur : définitions et éléments de compréhension**
 - Organisation du dialogue social national
 - Place et particularités du secteur sanitaire, social et médico-social privé non lucratif
- **Les différents niveaux de négociation du socle social**
 - Les sources du droit du travail
 - Hiérarchie des normes et récentes évolutions
 - Déclinaison dans le secteur sanitaire, social et médico-social privé non lucratif
- **Evolutions récentes et enjeux pour le secteur sanitaire, social et médico-social privé non lucratif**
 - Réécriture du code du travail et impacte sur les relations de travail dans le secteur
 - Evolution des branches et conventions collectives du secteur et enjeux pour l'avenir.

En filigrane, les participants seront invités à débattre des liens entre évolution du socle social, attractivité des métiers et engagement des salariés dans le secteur

Date(s) & Lieu(x)

15 février 2022

Classe virtuelle

Durée

0.5 j.- 3 heures

Tarif(s)

107 € - Adhérent

195 € - Non-adhérent

Public

Tout professionnel intéressé par un éclairage sur le thème
Groupe minimum de 5 personnes et maximum de 12 personnes

Pré-requis

L'intérêt pour les questions de dialogue social et conventions collectives est facilitateur

Méthodes et moyens pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et pratiques. Echanges avec et entre les participants. Support remis aux participants
Animation en visio-conférence via Teams ou LMS
Disposer d'un ordinateur avec connexion audio et vidéo. Note sur l'assistance technique et lien de connexion transmis en amont. Assistance technique et pédagogique

Modalités et méthodes d'évaluation

Une évaluation de la connaissance des stagiaires et de leurs attentes est réalisée en amont de la formation.

En cours de session, des temps de questions/réponses, puis en fin de session, un questionnaire, permettront d'évaluer les acquis.

En fin de formation, une évaluation de l'action de formation est réalisée pour mesurer la satisfaction du stagiaire et pointer d'éventuels axes d'amélioration.

Une attestation de fin de formation est délivrée à l'issue de la formation.

Post formation, un questionnaire est adressé au prescripteur et aux stagiaires afin d'évaluer le bénéfice de la formation.

Intervenant.e

Laëtitia COURTIN, conseillère technique à l'URIOPSS Occitanie

Le contenu de la formation s'adapte en fonction des situations de handicap : merci de [nous contacter](#) au préalable

